André Ducret, Claude Grin,
Paul Marti, Ola Söderström

ARCHITECTE EN SUISSE

Enquête sur une profession en chantier

COLLECTION
Le savoir suisse

Presses polytechniques et universitaires romandes

1

LA PROFESSION D'ARCHITECTE : UNE ENQUÊTE EN HELVÉTIE

Ces dernières années, en Suisse comme ailleurs, les architectes ont été sommés de redéfinir leur rôle, leur position et leur activité dans un environnement métamorphosé, qui suscite de vives inquiétudes et les prévisions les plus pessimistes sur l'avenir de la profession.

L'ouverture des marchés publics à la concurrence internationale, avec son lot de nouvelles normes et de nouveaux règlements, accompagnée d'une dérégulation propre à l'Union européenne et aux politiques d'harmonisation entre les Etats, suscite de grandes préoccupations. Maints observateurs estiment que cette évolution, porteuse de contraintes en coûts et en délais, fait primer les intérêts privés sur l'intérêt public. Dans un manifeste appelant à combattre cette tendance, le Conseil des architectes d'Europe (1995) estime ainsi que « la construction d'habitations, de lieux de travail et de voisinage a été réduite en tenant principalement compte des intérêts privés économiques à court terme ».

D'une manière plus synthétique, il faut voir que les impératifs d'une rentabilité croissante aiguisent la concurrence entre les architectes et les entreprises présentes sur le marché de la construction. A l'inverse du processus observé dans d'autres pays européens, comme la Grande-Bretagne et la France, les architectes ont en Suisse longtemps conservé la maîtrise générale de leurs projets – de leur conception jusqu'à leur réalisation.

Cette situation a basculé dès les années 1980 quand les entreprises dites « globales », intégrant tous les métiers de la

construction, ou « générales », réunissant ceux de l'exécution, sont venues combattre les architectes sur leur propre terrain, notamment dans le cas des grosses opérations. Ces entreprises sont depuis lors perçues comme des menaces pour le statut des architectes, nombre d'entre eux craignant de s'en retrouver les employés – ou, demeurant indépendants, de perdre tout contrôle sur la réalisation des projets.

Atteint dans l'essence même de son métier, l'architecte semble moins en mesure de promouvoir deux valeurs dans lesquelles il s'était jusqu'ici projeté : la capacité d'invention d'une part, la responsabilité sociale de l'autre. Soumis à des données toujours plus complexes en matière d'environnement, de sécurité, de mode de vie ou d'énergie, il est contraint d'élargir ses champs de compétence aux domaines de la conservation patrimoniale, de la gestion paysagère et de l'intégration de grandes infrastructures. Des connaissances supplémentaires, d'ordre technique, lui sont de surcroît demandées dans la mesure où l'art de la construction se fonde aujourd'hui sur de nouveaux matériaux, de nouveaux équipements et de nouvelles techniques de mise en œuvre.

Il serait pourtant faux de déduire des bouleversements apportés à la profession durant ces vingt dernières années, que celle-ci décline et se déqualifie simplement. Enquête à l'appui, on s'aperçoit qu'elle est plutôt vigoureusement recomposée. Les architectes, loin d'être les victimes de logiques qui les dépasseraient ou les écraseraient, demeurent au contraire les acteurs réels de leur destin. Leur redéploiement touche à la définition de leurs champs d'intervention, à l'organisation de leurs procédures de travail, aux technologies de l'information et de la communication qu'ils mettent en œuvre, et à leur collaboration avec d'autres corps de métier. Voilà ce qu'il nous faut tenter, dans cet ouvrage, de comprendre et d'analyser.